



BLUE SHIELD
Belgium

<https://blueshieldbelgium.be>

Gestion de crise : le sauvetage du Patrimoine suite aux inondations de juillet 2021.

Le Comité de crise pour le Patrimoine
Formé le 19 juillet.



heritageincrisis@kikirpa.be

QUELQUES CATASTROPHES RÉCENTES EN BELGIQUE...



◆ **Incendie** de l'église du Béguinage à Bruxelles (2000)

◆ **Incendie** de l'église de Galmaarden (2008)

◆ **Tornade** à Ciney (2010)

◆ **Incendie** de l'église de Westkapelle (2013)

◆ **Incendie** des combles du Musée d'Ath (2014)

◆ **Incendie** de l'église d'Anzegem (2014)

◆ **Début d'incendie** dans l'église d'Ham-sur-Heure (2014)

SOYEZ PRÉVOYANT!

CELA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES!
FAITES VOS PLANS DE GESTION DES
RISQUES POUR LES BIENS CULTURELS!

Hérel Bleu, Prayinge arceincende, défil, Norme, MuséeTrens, Photo © IRI-IPRA, K11 2534 - Hérel Bleu, La tombes de Saint-Antoine, défil, Paris, Fondation Clotilde, Photo © Luc Serck - Tornade à Ciney, Photos © Guy Picant sp.walonne (A010-03, A010-04).

Éditeur responsable: Gustaaf Janssens, Bouclier Bleu, 1 Parc du Cinquantenaire, 1000 Bruxelles

COMMENT APPLIQUER LA CONVENTION DE LA HAYE DE 1954?

Les biens à protéger devront être signalés par le fameux sigle du Bouclier Bleu.

Toutefois 2 niveaux différents de protection sont prévus:

- ◆ Sur base de la Convention de La Haye pour la protection des biens culturels (1954), les biens identifiés par les États peuvent bénéficier de la **protection générale ou «simple»** et être signalés par l'application d'un Bouclier Bleu. (Tous les biens classés n'en bénéficient pas d'office, cela doit être un choix au sein des inventaires).
- ◆ Sur base du deuxième protocole additionnel à la Convention de La Haye (1999), les biens culturels de la plus haute importance pour l'Humanité peuvent bénéficier du statut de **protection renforcée** et devraient être signalés par un nouveau sigle en préparation à l'Unesco.

Pour obtenir qu'un bien soit mis sous protection renforcée, les pays doivent envoyer leurs dossiers à l'Unesco. En Belgique, actuellement 3 biens inscrits comme Patrimoine mondial de l'Unesco ont reçu la protection renforcée en décembre 2013: la maison Horta située à Bruxelles; le Musée Plantin-Moretus à Anvers en Flandre et les minières néolithiques de silex de Spiennes en Wallonie.



Siège social de l'ASBL: 1, Parc du Cinquantenaire,
1000 Bruxelles (c/o IRPA)

Site Web: www.blueshieldbelgium.be

Facebook: <https://www.facebook.com/BelgianCommitteeOfTheBlueShield?ref=hl>

E-mail: blueshieldbelgium@gmail.com

Coordonnées bancaires: BE 82 9730 8003 8168
BIC: ARSPBE22 (Argenta)
Adhésion annuelle 15 €

REJOIGNEZ-NOUS!

COMITÉ BELGE DU BOUCLIER BLEU

BELGISCHE BLAUWE SCHILDCOMITÉ
BELGISCHES KOMITEE DES BLAUEN SCHILDES
BELGIAN COMMITTEE OF THE BLUE SHIELD

1954

Convention de la Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé

1996

Création du Comité international du Bouclier Bleu (ICBS)

2000

Création du Comité Belge du Bouclier Bleu

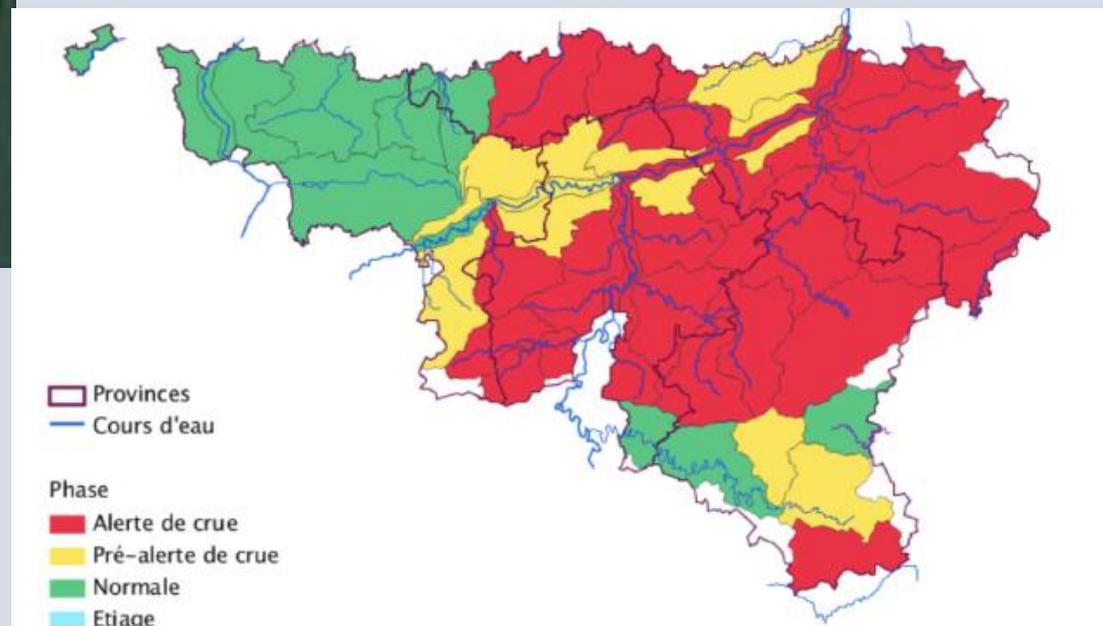
Le Bouclier Bleu est la Croix rouge pour les œuvres d'art !





Château de Freyr

Environ 65 sites sont impactés et recensés par l'IRPA à l'exclusion des sites listés par l'Awap (environ 100 bâtiments classés).





Durbuy



Hotton

Le Comité de crise pour le patrimoine

s'est formé le 19 juillet 2021 et a réuni



IRPA (Institut royal du Patrimoine artistique),

BBB (Comité belge du Bouclier bleu),

FWB (Fédération Wallonie-Bruxelles),

MSW (Musées et Société en Wallonie),

AWaP (Agence wallonne du Patrimoine),

CIPAR (Centre Interdiocésain du Patrimoine et des Arts Religieux),

CRMSF (Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne),

DHJB (Association royale des Demeures Historiques & Jardins de Belgique ASBL),

AAFB (Association des Archivistes francophones de Belgique),

MRAH (Musées royaux d'Art et d'Histoire),

FARO (Vlaams Steunpunt voor Cultureel Erfgoed),

Monumentenwacht,

ICOM B/WB (International Council of Museums Belgique/Wallonie-Bruxelles), et

ICOMOS Belgique (International Council on Monuments and sites Belgique)

BUT : Mettre en place une coordination entre tous ces organismes sollicités pour venir en aide aux institutions culturelles et sites sinistrés.

- Lister les biens impactés, par catégorie. (Musées et réserves, églises, maisons, châteaux, archives, bibliothèques..)
- Lister les volontaires par spécialités (173 inscrits dans un système informatisé)
- Organiser l'aide selon les demandes.
- Organiser avec la Fondation Roi Baudouin un Cercle de Donateurs et trouver aussi d'autres financements.
- Communiquer sur les actions entreprises et évaluer les travaux.
- Préparer la liste des restaurations urgentes.

➔ collaboration, à pérenniser

Quid du « petit patrimoine » non classé ?

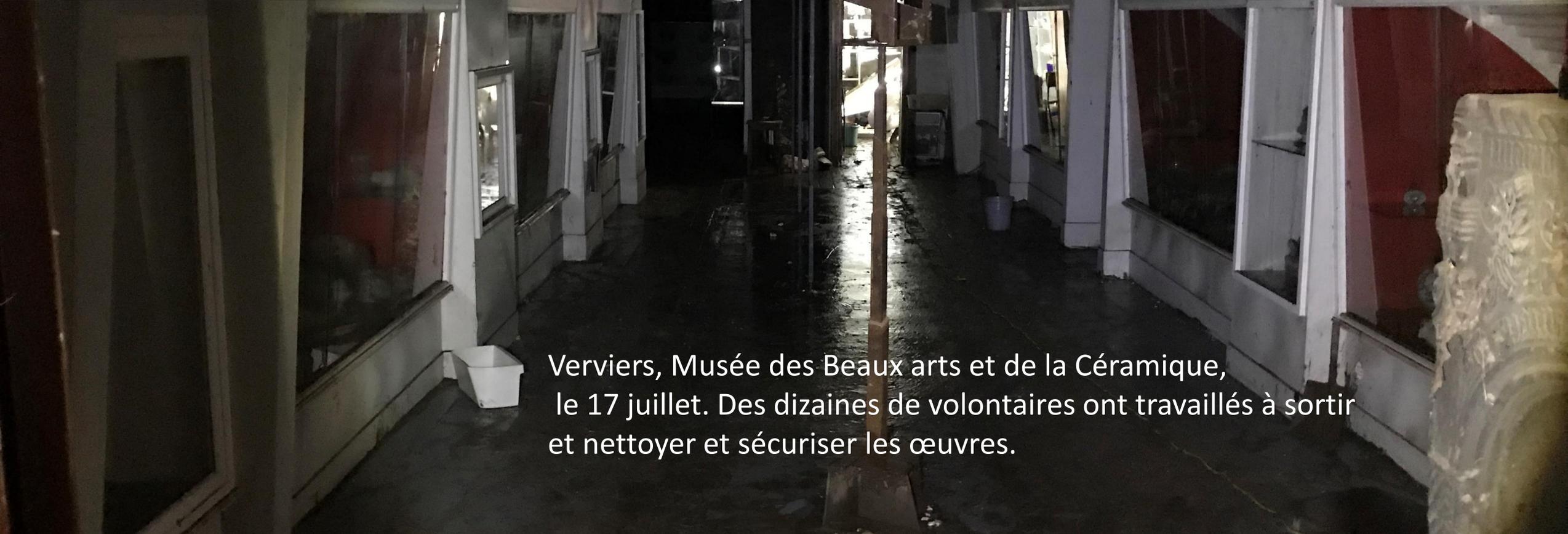
➔ Appel à volontaires via le Comité belge du Bouclier Bleu:

<https://blueshieldbelgium.be/fr/formulaires-pour-les-demandes-et-propositions-daide/>

➔ Fiches d'évaluations rapide sur site via un Google Form:

Pour le patrimoine mobilier: <https://forms.gle/8QhH2QxwJRC6HEac8>

Pour le patrimoine immobilier: <https://forms.gle/82wayXHR3HQReCqZA>



Verviers, Musée des Beaux arts et de la Céramique,
le 17 juillet. Des dizaines de volontaires ont travaillé à sortir
et nettoyer et sécuriser les œuvres.

Etat le 17 juillet 2021: des bénévoles travaillent in situ sans électricité.





Verviers
Musée
d'Archéologie
et du
Folklore.
Caves
totalement
sous eau et
plus d'un
mètre d'eau
au rez-de-
chaussée.



Le « Bethléem » ou la
crèche animée
remontée de la cave.



Tous les meubles marquettés
à moitié sous eau.



Le violon d'Henri Vieuxtemps est tombé de son support et s'est totalement décollé. (Musée du Folklore)



Centre de Conservation
et d'Etudes. Agence
wallonne du Patrimoine
(AWaP) Saint-Servais.
Inondé le 15 juillet et le
24 juillet (niveau d'eau
plus haut encore)





Entre 15 et 25 volontaires par jour, issus du Bouclier Bleu, de l'IRPA, de Faro, des MRAH, de l'AWaP, des indépendants et des personnes d'autres associations.

(Réserves archéologiques)





Eglise de
Fraipont



L'église Saint Jean-Baptiste de Verviers, épargnée sert à sécher les vêtements liturgiques d'autres églises inondées, malheureusement pas de manière professionnelle.



Les archives judiciaires de Verviers (et autres) entre 24 et 48 h. avant les moisissures
= à congeler immédiatement et à lyophiliser ensuite. Livres avec buvards spéciaux à chaque page.



La **Fondation Roi Baudouin** octroie l'ouverture d'un **Cercle de donateurs**
« Patrimoine Inondations »

Pour éviter des pertes supplémentaires, et contribuer, par le sauvetage de notre patrimoine, au rétablissement d'une vie normale, à la réouverture des sites visitables, à la préservation de notre mémoire, en particulier pour ceux qui auront le moins accès aux aides d'urgence
Et aux fonds des calamités.

Vous souhaitez contribuer au sauvetage du patrimoine sinistré par une aide financière. Soutenez alors les sites sinistrés et le travail de nos bénévoles et faites un don dès aujourd'hui.

sur le compte BE10 0000 0000 0404 – BIC BPOTBEB1 de la Fondation Roi Baudouin avec la mention structurée *623/3661/60056*****

[Faire un don \(kbs-frb.be\)](https://kbs-frb.be) Les dons à partir de 40 € par an faits à la Fondation bénéficient d'une réduction d'impôt de 45% du montant effectivement versé (art. 145/33 CIR).

Ou encore directement au Bouclier Bleu: voir le site
<https://blueshieldbelgium.be>

MERCI !

